

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Registre des délibérations du conseil municipal

Séance du Conseil municipal ordinaire du 05 septembre 2024

**Objet : Régularisation des comptes du bilan non budgétaire, 40471
« Fournisseurs retenues de garantie ».**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq septembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en présentiel le vingt-deux août, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Imène **SOUID**-Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Imène **SOUID**, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES – Stéphanie BARRÉ-PIERREL – Nathalie BESNIET – Thierry ATLAN – Sana EL AMRANI – Farid RADJOUH – Karine BETTAYEB – Frank-Éric BAUM – Malikat VERA - Alain GIRARD – Maribel AVILES CORONA

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Roselyne CHARLES ELIE NELSON – Kheira SIONIS – Marilynne HERLIN – Renaud LERUDE – Josiane DAUTRY – Ramzi HAMZA – Yann GILBERT – Houcine TROUKY – Annie RAMARIAVELO – Gilbert LACOM – Florence AIT-SALAH-LECERVOISIER – Philippe BOURIACHI – Brahim MESSACI – Sylvain CAPLIER – Noëline TANFOURI – Kathy GUERCHE – Nicole DURU BERREBI

ETAIENT REPRESENTES

- Monsieur Hamide KERMANI est excusé et représenté par Farid RADJOUH.
- Monsieur Thierry CHAUDRON est excusé et représenté par Imène SOUID.
- Monsieur Jinny BAGÉ est excusé et représenté par Stéphanie BARRÉ-PIERREL.
- Monsieur Seydi BA est excusé et représenté par Ramzi HAMZA.
- Madame Mylène DIBATISTA est excusée et représentée par Thierry ATLAN.
- Monsieur Christophe DI CICCIO est excusé et représenté par Philippe BOURIACHI.
- Madame Sana EL AMRANI arrivera en retard et donne pouvoir à Jean-François CHAZOTTES

Arrivée de Madame EL AMRANI à 19h32 (Point 3)

- Monsieur Frank Eric BAUM arrivera en retard et donne pouvoir à Malikat VERA.

Arrivée de Monsieur BAUM à 19h11 (Point 1)

1- Désignation d'un secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Malikat VERA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a accepté(e).

Objet : Régularisation des comptes du bilan non budgétaire, 40471 « Fournisseurs retenues de garantie ».

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

VU l'obligation collégiale qui incombe à l'ordonnateur et au comptable public de tenir à jour l'actif et les comptes d'attente de la collectivité ;

CONSIDERANT que les comptes du bilan 40471 et 40171 « Fournisseurs retenues de garantie » présentent un solde total de 369 076,88 € au 27 Août 2019 ;

CONSIDERANT que ce solde comporte des sommes très anciennes datant des exercices comptables 2014/2016/2017 qu'il convient d'apurer ;

CONSIDERANT que certaines retenues de garantie concernent des marchés publics aujourd'hui clôturés ;

CONSIDERANT que certaines retenues de garantie ne peuvent être reversées en raison de la cessation d'activité de l'entreprise ;

CONSIDERANT que, conformément aux dispositions de la loi n° 68-1250 du 31/12/1968, sont prescrites, au profit de l'Etat, des départements et des communes, sans préjudice des déchéances particulières édictées par la loi, et sous réserve des dispositions de la présente loi, toutes créances qui n'ont pas été payées dans un délai de quatre ans à partir du premier jour de l'année suivant celle au cours de laquelle les droits ont été acquis ;

CONSIDERANT que les retenues de garantie relèvent du délai de prescription quadriennale, délai de 4 ans à compter du premier jour de l'année suivant celle au cours de laquelle les droits ont été acquis sous réserves de causes interruptives ou suspensives prévues par cette même loi ;

CONSIDERANT que l'étude des comptes du bilan susvisés fait ressortir un volume de 29 077,85 € de retenues de garantie frappées par la prescription quadriennale et la liquidation judiciaire de l'entreprise ;

CONSIDERANT que les services de la commune ont pu reverser les retenues de garantie pour lesquelles il a été possible de recontacter les sociétés et obtenir les pièces justificatives nécessaires ;

CONSIDERANT que les retenues de garantie non encore versées sont rattachées à des opérations en cours d'achèvement ou à des ouvrages terminés dont la durée légale de parfaite achèvement n'est pas épuisée ;

APRÈS DÉLIBÉRATION

ARTICLE 1 : DECIDE la régularisation du compte du bilan non budgétaire, 40471 « Fournisseurs retenues de garantie ».

ARTICLE 2 : DECIDE que le volume des retenues de garantie frappées par la prescription quadriennale et la liquidation judiciaire de l'entreprise est de **29 077,85 €**.

ARTICLE 3 : DIT que le détail de la somme régularisée figure dans le tableau annexé à la présente délibération.

ARTICLE 4 : DIT qu'afin de régulariser le montant indiqué, il sera procédé à l'émission d'un titre de recettes au chapitre 75, compte 75888 « Autres produits divers de gestion courante ».

ARTICLE 5: DIT que la présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la collectivité, et affichée sur le site internet de la ville d'Orly.

ARTICLE 6 : DIT qu'ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne.

ARTICLE 7 : PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le Tribunal Administratif territorialement compétent ou par voie dématérialisée sur www.telerecours.fr.

Fait à Orly et délibéré en séance du 05-09-2024.

Pour extrait conforme
Imène SOUID
Maire d'Orly



Composant le Conseil	35
En exercice	35
Présents	29
Représentés	6
Absents	0
Vote pour	33
Vote contre	0
N'a pas pris part au vote	0
Abstentions	2

Annexe :

- Tableau d'ajustement des retenues de garanties.

Accusé de réception en préfecture
094-219400546-20240905-DFIN2024545-DE
Date de télétransmission : 10/09/2024
Date de réception préfecture : 10/09/2024

ANNEXE DÉLIBÉRATION - AJUSTEMENT DES RETENUES DE GARANTIES

Code Budget Collectivité	Libellé Budget Collectivité	Compte	Date de l'écriture	Références pièces côté Trésorerie - SGC service gestion comptable d'Orly	Libellé	Montant de la retenue de garantie à apurer	Solde à la date du 31/05/2024	Montant mandat	N° Mandats/Années concernés	Numéro maché	Lot	Date de fin des travaux
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	01/10/2014	Ordre paiement retenue garantie/254050711	EMULITHE BOUYGUES ENERGIES CHAN/	1 688,61	1 688,61	75 801,62	6085/2014	2013-13 -AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'ORANGERIE ET DU POLE NUMERIQUE	Lot01	Terminé
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	04/08/2016	Ordre paiement retenue garantie/385760611	FESA/	4 040,38	4 040,38	25 007,50	4943/2016	2015-01 - TRAV.MACONNERIE 2015-2016-2017-2018 - PÉRIODE 2	Lot01	27/05/2019
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	24/11/2016	Ordre paiement retenue garantie/407280111	FESA/	1 356,72	1 356,72	27 134,40	8048/2016	2015-19- MISE EN CONFORMITE DES RESEAUX ASSAINISSEMENT DOMAINE PRIVE CITE JARDINS	Lot01	27/02/2017
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	24/11/2016	Ordre paiement retenue garantie/407280211	FESA/	1 397,61	1 397,61	27 952,20	8047/2016	2015-19- MISE EN CONFORMITE DES RESEAUX ASSAINISSEMENT DOMAINE PRIVE CITE JARDINS	Lot01	27/02/2017
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	20/12/2016	Ordre paiement retenue garantie/412540611	FESA/	1 776,70	1 776,70	35 534,04	9225/2016	2015-19- MISE EN CONFORMITE DES RESEAUX ASSAINISSEMENT DOMAINE PRIVE CITE JARDINS	Lot01	27/02/2017
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	11/09/2017	Ordre paiement retenue garantie/463190211	BOUYGUES ENERGIES-SERVICES/	8 914,19	8 914,19	37 706,16	6739/2017	2014-37 - QUARTIER DES NAVIGATEURS AMENAGEMENT DE LA VOIRIE CREATION D UN RESEAU D ECLAIRAGE PUBLIC	Lot01	Terminé
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	14/11/2017	Ordre paiement retenue garantie/476050711	FESA/	1 398,00	1 398,00	27 960,00	8846/2017	2015-01 TRAV.MACONNERIE 2015-2016-2017-2018	Lot01	terminé
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	18/12/2017	Ordre paiement retenue garantie/483040411	FESA/	4 241,70	4 241,70	84 834,00	9767/2017	2015-01 TRAV.MACONNERIE 2015-2016-2017-2018	Lot01	terminé
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	27/04/2018	Ordre paiement retenue garantie/508510111	SBM/	351,00	351,00	7 020,00	2583/2018	17020 - CREATION GUICHET UNIQUE	Lot01	Terminé
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	22/10/2018	Ordre paiement retenue garantie/542460011	SER/	466,20	466,20	9 324,00	8098/2018	MA18022 - Centre intergéré	Lot24	Terminé
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	21/12/2018	Ordre paiement retenue garantie/554641011	SER/	2 233,14	2 233,14	44 662,80	10516/2018	MA18022 - Centre intergéré	Lot24	Terminé
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	30/08/2019	Ordre paiement retenue garantie/601740311	SER/	530,64	530,64	10 612,80	6959/2019	MA18022 - Centre intergéré	Lot24	Terminé
'13600	ORLY - COMMUNE	40471	07/05/2020	Ordre paiement retenue garantie/648650411	SER/	682,96	682,96	13 659,20	2509et2510/2020	MA18022 - Centre intergéré	Lot24	Terminé
TOTAL						29 077,85						